

Image not found or type unknown



# Rose convention collective et droit du travail

Par **Rose 66**, le **08/06/2022** à **20:31**

Bonjour,

Je suis employée comme taxi dans une entreprise qui fait également ambulances et vsl. Est-ce légal d'être sous la convention collective des ambulanciers. C'est également marqué ambulanciere sur ma fiche de paye alors que je n'ai pas le DEA. Comment sont payés les jours fériés travaillés ou non ? Ainsi que les dimanches ? Combien a-t-on de jours de congés payés par an ? Pouvez-vous vous me dire de quelle convention collective je dépends exactement ? Merci par avance.